

# Libération

## CAUSE ANIMALE DÉBAT SAUVAGE

A la veille de la Journée mondiale pour la fin du spécisme, samedi, les tensions n'ont jamais été aussi fortes entre les militants et les défenseurs de la viande, du cirque ou de la chasse. PAGES 2-5

Manifestation d'Animalsace et 269 Life France à Strasbourg le 12 avril 2018. PHOTO SOPHIE DUPRESSOIR, HANS LUCAS



M 00135 - 823 - F - 2,00 €



**Star d'un jour**  
**On a tiré Larusso des oubliettes**  
ET AUSSI NOS SÉRIES, DES PHOTOS, LA BD, LE QUIZ... CAHIER CENTRAL

MARIE ROUGE

**BREXIT Pas de cadeau pour Boris Johnson**

PAGES 6-7

**PENSIONS ALIMENTAIRES La ministre au secours des parents solos**

INTERVIEW, PAGES 14-15

## ÉDITORIAL

Par  
LAURENT JOFFRIN

## Evolution

Il faut le reconnaître : ils ont la logique pour eux. Si l'on en vient à considérer – c'est un progrès – que les animaux sont des êtres souffrants, sensibles, qui ont droit à un certain respect et qu'on ne peut exploiter sans limites, alors qu'il existe d'autres moyens de nourrir et de vêtir l'humanité, la logique végan s'impose. Tel est le raide syllogisme qui anime une fraction croissante des défenseurs des animaux. Au nom de ce raisonnement difficile à réfuter, certains sont tentés de s'affranchir des lois pour alerter la conscience contemporaine, de plus en plus encline à condamner la souffrance animale et à refuser la hiérarchie qui sépare, selon une antique tradition, l'humanité des autres espèces. Ce faisant, ces militants se heurtent à des intérêts économiques qui ne sont pas seulement ceux de l'agro-business, mais aussi, pour prendre un exemple, ceux d'éleveurs non industriels qui éprouvent toutes les peines du monde à vivre de leur travail. Ils affrontent tout autant de longues traditions culturelles, culinaires notamment, dont on voit mal comment l'humanité pourrait se défaire du jour au lendemain. Pour ces deux raisons, qui plaident pour une approche progressive du bien-être animal, on ne saurait excuser le recours à l'illégalité et à la violence dans ce combat globalement légitime. Outre qu'il menace des commerçants qui n'en peuvent mais, il se retournera inévitablement contre le courant animaliste, que ses opposants auront beau jeu d'assimiler à sa frange extrême, faisant passer des ONG en grande majorité pacifiques pour des activistes sectaires et agressifs. En revanche, les agriculteurs et la filière alimentaire auraient tout intérêt à prendre en compte l'évolution de l'opinion – qui sera celle des consommateurs –, pour qui le maintien des traditions pourra de moins en moins justifier l'injuste sort réservé aux habitants non humains de la planète. ◀



Action de 269 Libération animale à l'abattoir de La Talaudière, près de Saint-Etienne, le 19 décembre 2016. PHOTO NICOLAS LIPONNE. NURPHOTO

# ANTISPÉCISME

## La petite bête qui monte

Samedi se tient la Journée mondiale pour la fin du spécisme alors que ces derniers mois, en réaction à certaines opérations militantes virulentes, professionnels et autorités durcissent leur position.



Par  
**SARAH FINGER**

Abattoirs, élevages, boucheries, cirques ou zones de chasse sont devenus autant de terrains de tensions et d'accrochages qui se multiplient entre «pro» et «anti» spécistes. Ce samedi 24 août, c'est la Journée mondiale pour la fin du spécisme. En Amérique du sud, au Canada, aux États-Unis, en Inde, en Allemagne, mais aussi en France, à Paris, Marseille, Lille, Albi, Besançon ou Saint-Nazaire, des rassemblements et des actions sont prévus pour dénoncer toute discrimination à l'endroit des animaux et exiger une véritable prise en compte de leurs intérêts. Les anti-spécistes contestent toute hiérarchie entre les espèces et donc la supériorité de l'être humain. Cette «vision du monde», comme la nomme l'association Peta (lire la tribune page 4), gagne du terrain au-delà de la sphère des défenseurs de la cause animale et des promoteurs du véganisme.

#### «Show-business végan»

Mais face à elle, la résistance s'organise : chez les agriculteurs, les acteurs de la «filière viande», les fédérations de chasseurs ou encore les défenseurs de la corrida, les poils se hérissent à la

simple évocation de l'antispécisme... Et entre les deux camps, le ton monte. «Pour sauver un paysan, mangez un végan» : ce slogan, qui claque comme un coup de bottes, s'étale fièrement sur une page internet de la Coordination rurale. Ce qui a provoqué la colère de ce syndicat agricole, c'est l'invitation, ce vendredi, d'Aymeric Caron, figure de proue de l'antispécisme, aux journées d'été d'Europe Ecologie-les Verts, qui se tiennent actuellement à Toulouse. Les agriculteurs accusent EE-LV de participer au «show-business végan» et de «pactiser avec les antispécistes», ces «bobos-écologistes extrêmes». Pire : Brigitte Gothière, cofondatrice de l'association L214, bête noire des éleveurs, est elle aussi invitée. Employant un ton légèrement menaçant, la Coordination rurale a averti qu'elle ferait «le déplacement» pour défendre ses «valeurs». Ces tensions entre «animalistes» et pourfendeurs de «l'agri-bashing» n'ont plus rien d'anecdotiques... «Ça va mal finir», avertit le responsable de la section viande à la Coordination rurale. «Chaque jour, je reçois des coups de fil d'éleveurs excédés face à de nouvelles vidéos diffusées par les antispécistes ou à des intrusions dans les élevages. Oui, les relations se tendent.»

Les agriculteurs vivent en effet très mal la médiatisation de ces enquêtes visant à dénoncer les conditions de vie des animaux d'élevage, d'autant que ces images sont «volées» par des militants qui s'introduisent dans les exploitations, ou tournées de l'intérieur par des employés. A elle seule, L214 diffuse environ une enquête par mois. Plus modeste mais très active, l'association DxÉ s'inscrit dans la même veine : ses militants n'hésitent pas à pousser les portes des élevages, caméra au poing. En mai, DxÉ propose même au député LFI Bastien Lachaud de voir par lui-même la réalité des exploitations industrielles, et l'emmène «visiter» un élevage porcin. L' élu accepte. La vidéo de cette intrusion sera mise en ligne peu après. La FNSEA (principal syndicat agricole) ne tardera pas à réagir. Dans un communiqué daté du 24 mai, elle évoque «un climat de tensions extrêmes» : «Après les épisodes de stigmatisation de nos pratiques, après les intrusions dans les élevages et les violences contre les éleveurs [...] c'est un député de la République qui a franchi la ligne rouge...»

Les abattoirs semblent ciblés par des militants plus radicaux. En septembre 2018, dans l'Ain, un abattoir est partiellement ravagé par un incendie, revendiqué plus tard par des militants anonymes ; une enquête est toujours en cours. Idem en Seine-et-Marne, en janvier, où un incendie se déclare dans un abattoir de Jossigny : dans ce dos-

**«C'est dans les manifestations contre les cirques exploitant des animaux que j'ai vu le plus de tensions.»**

**Amadeus**  
militant pour la cause animale

sier, six personnes seront mises en examen. Les abattoirs sont aussi le théâtre d'actions pacifiques, comme ces «Nuits debout» organisées par l'association 269 Libération animale. Ces mises en scène silencieuses ont le don d'attiser la colère des agriculteurs : ceux-ci s'invitent parfois sur place, armés de leurs saucisses et de leur barbecue... Mais selon Amadeus, qui milite depuis de longues années dans tous les champs de la cause animale, le terrain d'affrontement le plus violent ne concerne pas l'élevage : «C'est dans les manifestations contre les cirques exploitant des animaux que j'ai vu le plus de tensions», dit-il. Amandine Sanvisens, présidente de Paris Animaux Zoopolis, en sait quelque chose : insultée, harcelée, elle cristallise depuis des mois la haine des cirassiens. Un directeur, qui l'a menacée de mort, sera jugé en février. «Le climat est encore plus tendu qu'auparavant, constate-t-elle. Les plaintes contre les cirassiens pour violences ou insultes s'accumulent. Si nos manifestations ne sont pas protégées par les forces de l'ordre, nous préférons les annuler.»

#### «C'est la guerre»

Les relations sont tout aussi électriques autour de la chasse à courre : les dernières saisons ont été émaillées d'accrochages et d'incidents, opposant les veneurs aux membres du collectif Abolissons la vénerie aujourd'hui (Ava). En février, en forêt de Paimpont (Ille-et-Vilaine), une femme a été jetée dans un fossé par des chasseurs et sa tête maintenue sous l'eau tandis qu'un autre militant était roué de coups. Les cinq auteurs de ces violences ont été condamnés à de la prison avec sursis le 1<sup>er</sup> août par le tribunal correctionnel de Rennes. Mais l'affrontement se poursuit sur les réseaux sociaux, où la vénerie cloue au pilori les «antispécistes radicalisés» et autres «activistes sectaires, violents et anarchistes». De son côté, nul doute que le collectif Ava continuera à harceler ces chasseurs.

Dans les Pyrénées, ce sont les pro et les anti-ours qui sortent les griffes. Dernier épisode en date, cette affiche trouvée mi-août au départ d'un sentier en Ariège : «Randonneurs, touristes, ne vous aventurez pas dans la montagne [...]. Chasse à l'ours. C'est la révolution ! C'est la guerre !» Le tract, qui «invite» les promeneurs à se méfier des balles perdues, est signé par d'obscurs «défenseurs de la montagne». «La présence de l'ours crispe les éleveurs pyrénéens, résume Baptiste Gatouillat, vice-président des Jeunes Agriculteurs. Ils ne se sentent pas écoutés et ont face à eux des opposants bien organisés. Ils sont à cran.» A cran aussi, les lanceurs de pavés dans les vitrines de boucheries : durant le printemps et l'été 2018, cette vague de vandalisme aurait touché des dizaines de commerces, comme dans les Hauts-de-France et en région parisienne. Brigitte Gothière condamne ces actes mais comprend leur origine : «Le gouvernement a rejeté les propositions raisonnables que nous avions formulées, et toutes les avancées possibles en matière de bien-être animal. Chez certains défenseurs des animaux, le sentiment de frustration est à son comble.» Dans les deux camps, chacun redoute qu'un accrochage finisse vraiment mal. ▶

# Actions militantes : la justice aux aguets

**La Place Vendôme a décidé de prêter une attention particulière aux opérations visant les bouchers, éleveurs ou chasseurs.**

Des graffiti – «Stop au spécisme», «Assassins» –, des vitrines brisées, des jets de faux sang et des incendies à base de cocktails Molotov... Cet hiver, la région des Hauts-de-France a connu une montée en puissance des actes de vandalisme contre des boucheries, commerces et restaurants spécialisés. Depuis deux ans, ces incidents se sont multipliés en France. Dans l'Ain, un abattoir a été incendié ; en Seine-et-Marne, plusieurs sites d'élevage ou de sociétés de chasse ont été l'objet de dégradations. Au total, une cinquantaine de commerces ont été vandalisés en 2018 selon Jean-François Guihard, président de la Confédération française de la boucherie-charcuterie, traiteurs. «Dès le départ, on a choisi de ne pas se laisser faire, dit Laurent Rigaud, président du syndicat des bouchers du Nord. Nous avons averti le préfet, pris un avocat...» Certains ont eu recours à des agents de sécurité. «Il n'y a pas eu d'agression physique, mais nous ne sommes pas passés loin», affirme ce boucher depuis trente ans.

«Sévérité». Les défenseurs de la cause animale opteraient-ils pour des modes d'action de plus en plus radicaux, que certains de leurs détracteurs n'ont pas peur de qualifier de «terrorisme alimentaire» ? Toujours est-il que les pouvoirs publics ont pris au sérieux la menace d'un durcissement de la mouvance antispéciste. «La sévérité sera de mise», a averti au printemps le ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume. Comme pour d'autres groupuscules, les renseignements territoriaux restent en veille. Du côté de la Place Vendôme, la riposte ne s'est pas fait attendre. Dans une note envoyée à tous les procureurs de la République

en février, et que Libération a pu consulter, la Direction des affaires criminelles et des grâces évoque «la nécessité de porter une attention particulière au traitement judiciaire de ces actions violentes» générant «un climat anxigène» et pouvant avoir «des incidences directes sur l'activité économique locale». Cette note préconise de renforcer la prévention des débordements et appelle à «une grande réactivité de la part des parquets, qui veilleront à apporter une réponse pénale systématique et individualisée».

**Faux sang.** L'un des premiers procès du genre s'est tenu à Lille, en mars. A la barre, Cyril et Mathilde, 23 et 29 ans. Ce médiateur social et cette auxiliaire de périculture ont écopé de dix et six mois de prison ferme pour avoir dégradé ou incendié une quinzaine de commerces de la métropole, entre novembre et février. En juin, un autre couple s'est vu condamner à trois et six mois de prison avec sursis pour avoir déversé, dans le cadre d'une action de l'association 269 Life France, du faux sang sur la vitrine d'une boucherie bio à Paris. Le propriétaire, victime d'un coup, avait eu une côte fêlée. Le duo a aussi l'obligation de verser près de 10 000 euros au titre des préjudices moral et corporel.

De telles condamnations ont-elles marqué un point d'arrêt à ce type d'action ? Depuis, aucune attaque n'a été rapportée. «La répétition de poursuites systématiques, la multiplication des frais font qu'il y a un épuisement des militants», dénonce M<sup>e</sup> Thomas Hellenbrand, qui défend plusieurs membres de l'association 269 Libération animale : «La réponse judiciaire apportée est la preuve de ce que l'appareil d'Etat se met au service de la cause des abatteurs.» Pour les représentants des bouchers, «la justice a fait son travail». Et Laurent Rigaud d'avancer : «Je suis un syndicaliste pur, je comprends qu'on se batte pour ses idées. Mais cela ne donne pas le droit de casser ou de frapper des gens.»

**CHLOÉ**  
**PILORGET-REZZOUK**